



EPE - Algérie Télécom - Spa
NIF : 00021600180833713010

Adresse : Cité administrative route nationale de REGGANE N°06 - Adrar

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ADRAR
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DÉPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N°13/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2024

Un avis de consultation nationale est lancé pour **la réalisation de vingt (20) chambres SRO au niveau de la ville d'ADRAR et ses environs**

Le présent avis de consultation est constitué d'un seul (01) lot :

N° de Lot	Désignation
Lot N° 01	Réalisation de vingt (20) chambres SRO au niveau de la ville d'ADRAR et ses environs

Toute offre présentée pour un lot particulier doit couvrir l'ensemble des tâches et fournitures exigées pour ce lot.

Les offres portant seulement une partie du lot ne seront pas acceptées.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent avis de consultation, s'adresse uniquement aux entreprises de droit algérien qualifiés dans le domaine des travaux bâtiment, et qui doivent justifier une qualification et classification professionnelle de catégorie 02 et plus.

Les représentants des entreprises intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Adrar
Sous-Direction Fonctions Support - Département Achats et Logistique
Adresse : Cité administrative route nationale de REGGANE N°06 - Adrar

Les prestataires intéressés par le présent avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges approprié auprès de la direction opérationnelle des télécommunications d'Adrar (structure chargée des Achats et de la logistique), contre le paiement, auprès de **la banque BNA Agence Adrar, d'un montant de deux mille dinars algériens (2000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : compte en dinars N° **001002500300000135 clé 43**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

LES OFFRES DOIVENT ÊTRE COMPOSÉES :

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis de consultation ainsi que, la mention, « **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis de consultation ainsi que, la mention, « **Offre Technique** ».
- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis de consultation ainsi que, la mention, « **Offre Financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme ne portant que la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

N°13/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2024

Réalisation de de vingt (20) chambres SRO au niveau de la ville d'ADRAR et ses environs

Adresse : Direction Opérationnelle des télécommunications cité administrative TILILANE Adrar

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours** à partir de la première date de parution du présent avis de consultation nationale dans le site web **safqatic**, à **11H00**.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **11h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **11h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.